



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Offre de formation professionnelle - articulation public privé

Question orale n° 1649

Texte de la question

Mme Danielle Brulebois attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion sur l'articulation public-privé dans l'offre de formation professionnelle. Depuis plusieurs mois, les entreprises jurassiennes lui font part de leurs difficultés à recruter, notamment dans l'industrie. En effet, les offres d'emplois restent parfois sans candidat et cela devient très handicapant pour les entreprises dont les carnets de commande sont remplis et qui ont massivement investi dans de nouvelles lignes de production. Si l'offre de formation est de qualité dans le Jura, elle n'est pas suffisante. Ce territoire manque de ressources humaines dans les secteurs de la mécanique productique et tous les métiers de l'usinage : tourneur, fraiseur, rectifieur, monteur, ajusteur, monteur régleur de systèmes mécaniques automatisés, opérateur sur machine conventionnelle ou à commande numérique. Face à ce manque, plusieurs initiatives d'entreprises ont émergé au cours de ces dernières années pour former en interne. Elles investissent elles-mêmes dans la formation. Par exemple SKF, entreprise *leader* mondial dans le domaine de roulement mécanique, à Lons-le-Saunier, a créé le Jura Innov' Campus pour pallier le manque de formation. En vue de la reprise qui se profile pour 2022, l'entreprise a décidé d'embaucher des techniciens avec des formations de base pour les former ensuite en interne. Cette école permettra de former aux métiers de demain mais également à ceux pour lesquels il n'existe pas de formation à l'image de celui de rectificateur. Dans la région depuis plus de 35 ans, le CFAI Franche-Comté forme et spécialise les jeunes aux métiers de l'industrie en particulier au CFAI de Gevingey Jura. Néanmoins, cela n'est pas suffisant pour répondre à la demande des entreprises jurassiennes. Dans le cadre du plan « France relance » initié par le Gouvernement en septembre 2020, 300 millions d'euros sont affectés au développement des compétences. Le plan de modernisation de la formation professionnelle prévoit la création d'un label de qualité, le financement de projets pédagogiques innovants, la création de tiers lieux dédiés à la formation partout en France et la définition de parcours de formation pilotes sur des métiers en tension ou liés au plan de relance. Elle lui demande comment le Gouvernement entend gérer l'articulation public-privé dans l'offre de formation professionnelle pour éviter la concurrence et adapter efficacement l'offre de formation aux évolutions du secteur économique.

Texte de la réponse

FORMATION PROFESSIONNELLE

M. le président. La parole est à Mme Danielle Brulebois, pour exposer sa question, n° 1649, relative à la formation professionnelle.

Mme Danielle Brulebois. Ma question, adressée à Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, concerne l'articulation public-privé au sein de l'offre de formation professionnelle.

Les industriels jurassiens me font part depuis des années de leurs difficultés à recruter : les offres d'emploi sont rarement pourvues, alors que les carnets de commande débordent et que les entreprises d'insertion que vous nous avez fait l'honneur de venir visiter, madame la ministre déléguée, redoublent d'efforts. Grâce au plan de

relance, la croissance est là ; en outre, les entreprises ont investi dans des chaînes de production. L'offre de formation doit donc se développer dans les métiers de la mécanique productive et de l'usinage : tourneur, fraiseur, rectifieur, monteur, ajusteur-régleur, opérateur.

Face à ce manque, des initiatives privées émergent pour former en interne : SKF, leader mondial du roulement mécanique dans l'aéronautique, basé à Lons-le-Saunier, a créé Jura Innov campus afin de former aux métiers de demain et aux métiers pour lesquels il n'existait jusque-là aucune formation, comme celui de rectifieur. Les lycées professionnels de la région et le centre de formation d'apprentis de l'industrie (CFAI) de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), situé à Gevingey, préparent également les jeunes aux métiers de l'industrie : reconnus pour la qualité de leurs formations, ils ont eux-mêmes un projet de campus – un grand pôle de formation industrielle.

Le plan France relance, engagé par le Gouvernement, affecte des sommes importantes au développement des compétences ; le plan de modernisation de la formation professionnelle prévoit un label de qualité, des projets pédagogiques innovants, des formations pilotes. Par conséquent, madame la ministre déléguée, ma question est la suivante : comment entendez-vous financer les différents projets jurassiens et les articuler afin d'éviter qu'ils ne se fassent concurrence ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'insertion.

Mme Brigitte Klinkert, ministre déléguée chargée de l'insertion. La formation professionnelle des actifs, jeunes ou moins jeunes, constitue un enjeu majeur, qui a fortement mobilisé le Gouvernement depuis le début du quinquennat. Vous avez raison de laisser entendre qu'elle doit reposer sur une bonne articulation entre acteurs publics et privés, afin de couvrir tous les besoins : c'est pourquoi la loi du 5 septembre 2018 a profondément réformé la formation professionnelle et l'apprentissage. Nous avons libéré l'offre de formation par apprentissage pour que de nouveaux centres de formation d'apprentis (CFA) puissent se créer dans les territoires pour répondre aux nombreux besoins des entreprises. C'est une réussite, car le nombre d'apprentis a largement plus que doublé par rapport à 2017. Nous avons rendu le droit individuel à la formation plus accessible, grâce au compte personnel de formation (CPF) et à l'application correspondante : là encore, les Français se sont massivement emparés de ces possibilités. Nous avons donné aux entreprises de moins de cinquante salariés les moyens d'être accompagnées et de financer les plans de développement des compétences.

Quant à la formation des demandeurs d'emploi, nous avons investi comme cela ne s'était jamais fait : le plan d'investissement dans les compétences, représentant 15 milliards d'euros, a été décliné dans toutes les régions. Je rappelle à ce propos que la coordination des politiques de formation est assurée par les comités régionaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP), où sont représentées toutes les parties prenantes. Afin de remédier aux difficultés conjoncturelles, l'État a mobilisé les dispositifs prévus en faveur des salariés, des demandeurs d'emploi, annonçant à l'automne dernier 1,4 milliard d'euros supplémentaire pour former dans les secteurs où le recrutement est sous tension.

Enfin, concernant le Jura, votre territoire, madame la députée, où j'ai en effet déjà eu le bonheur de me rendre, je reste à votre entière disposition.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Brulebois](#)

Circonscription : Jura (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1649

Rubrique : Formation professionnelle et apprentissage

Ministère interrogé : Travail, emploi et insertion

Ministère attributaire : Travail, emploi et insertion

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 janvier 2022](#)

Réponse publiée le : 2 février 2022, page 1312

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 janvier 2022](#)